



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 21 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-12-21_1629
Modification du tableau des effectifs de
l'Établissement Public Territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

L'an deux mille dix-neuf, faute de quorum, le conseil territorial légalement convoqué le 17 décembre a été annulé et de nouveau convoqué, le 21 décembre à 9h. Le 21 décembre à 09h10 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-Sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date 17 décembre 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs		
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	Repr.	M. Boyer	P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	Abs		
Orly	M.	ATLAN	Thierry	P		P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	Abs		
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Laurent	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	Abs		
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Abs		
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	Repr.	M. Tmimi	P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	Repr.	M. Segura	P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Marchand	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Abs		
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs		
Rungis	M.	CHARRESON	Raymond	Abs		
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	Repr.	Mme Baud	P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P (2)		
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	Repr.	Mme Tordjman	P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Repr.	Mme Pescheux	P
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Abs		
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	Mme Marcheix	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Abs		
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs		
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Abs		
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Abs		
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Abs		
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	Repr.	M. Atlan	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs		
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	Abs		

Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Abs		
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P (1)		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs		
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Abs		
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs		
Orly	Mme	JANODET	Christine	Abs		
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P		P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Abs		
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	Abs		
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Abs		
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Repr.	Mme Montoir	P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	Abs		
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs		
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Repr.	M. Leprêtre	P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Abs		
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Repr.	M. Foulon	P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	Abs		
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Abs		
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P (2)		
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	Abs		
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Repr.	M. Bourjac	P
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Repr.	M. Petetin	P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	Repr.	Mme Taillebois	P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	Abs		
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Haÿ-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs		
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Abs		
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Abs		
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Abs		
Villejuif	M.	YBOUET	Elie	Abs		

(1) A partir délibération n° 1628

(2) A partir délibération n° 1630

Secrétaire de Séance : Monsieur Julien Dumaine

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1625 à 1627	25	50	17	42
1628 à 1629	26	49	17	43
1630 à 1744	28	47	17	45

Exposé des motifs

1- Transformation de postes

Pour contribuer au bon fonctionnement de différents pôles de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, il convient de procéder aux transformations suivantes pour mise en adéquation des postes existants et des postes à pourvoir, en tenant compte des mouvements du personnel et des recrutements réalisés :

Grades	Temps de travail	Nombre de postes	Commentaires
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	TC	1	Suppression
Adjoint technique	TC	1	Création
Agent de maîtrise principal	TC	1	Suppression
Adjoint technique	TC	1	Création
Agent de maîtrise	TC	2	Suppression
Adjoint technique	TC	2	Création
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	TC	1	Suppression
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	TC	1	Création
Technicien	TC	1	Suppression
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	TC	1	Création
Assistant de conservation	TC	1	Suppression
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	TC	1	Création
Adjoint du patrimoine	TC	1	Suppression
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe	TC	1	Création
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe	TC	1	Suppression
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	TC	1	Création
Attaché principal	TC	1	Suppression
Attaché	TC	1	Création

2- Autorisation de recrutement d'agent contractuel sur un emploi permanent de catégorie A

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté sur un poste ouvert à recrutement à l'issue d'un délai de six semaines à compter de la déclaration de vacance ou de création d'emploi, ce dernier pourrait être pourvu par un agent contractuel selon les conditions suivantes :

- Correspondance du grade attribué avec les missions à réaliser
- Recrutement sur le fondement de l'article 3-2 (ou 3-3 selon la nature des missions pour un emploi afférent à la catégorie hiérarchique A)
- Détention des niveaux de diplômes requis
- Rémunération afférente à l'emploi fixée par référence aux grilles indiciaires de référence, par rapport au niveau de rémunération qui serait celui d'un titulaire d'expérience (ancienneté) équivalent pour des responsabilités identiques, soit une rémunération calculée sur la grille du grade de référence et comprise entre l'échelon 1 et l'échelon terminal selon l'ancienneté à considérer.

2-1 Chargé.e de commande publique

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Placé.e sous la responsabilité du directeur de la commande publique, le/la chargée de la commande publique assure les missions de conseil et d'accompagnement quant aux choix de la meilleure procédure adaptée, en lien avec les directions concernées, et dans une logique de performance économique de l'achat et d'optimisation des coûts tout en garantissant sa sécurité juridique., le/la chargé.e de commande publique aura pour principales missions :

- Passation des marchés, des délégations de service public et des concessions d'aménagement :

- Apporter conseil et assistance auprès des services opérationnels, notamment par l'analyse et l'évaluation de leurs besoins, le montage contractuel et le choix adapté des procédures à mettre en œuvre, la rédaction de cahiers des charges ; répondre aux besoins des services en termes de qualité, coûts, délais ;
- Élaborer et mettre en œuvre les procédures d'appel public à la concurrence et d'attribution des marchés, DSP et concessions d'aménagement
- Mettre en œuvre des procédures, de la rédaction des pièces administratives jusqu'au suivi des formalités d'achèvement des procédures, notamment les DCE et les rapports d'analyse des offres, en lien avec le pôle des assistantes du service ;

Suivi administratif de l'exécution des marchés publics :

- Porter conseil et assistance aux services dans l'exécution administrative et financière des marchés ;
 - Rédiger les actes et courriers afférents (avenants, résiliation, mise en demeure, etc.).
- Suivi administratif des contrats de concession :
- Coordonner le contrôle des concessionnaires afin d'assurer le respect des obligations contractuelles et l'application des sanctions éventuelles, en lien avec les directions concernées;
 - Préparer et participer activement aux réunions de suivi, de bilan, d'audit des contrats de concession ainsi qu'aux séances des commissions ad hoc (DSP, aménagement).

Participation à la mise en œuvre de la politique Achat :

- Participer et soutenir en tant qu'expert en commande publique les groupes de travail pour la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsable (SPAPSER)
- Mettre en œuvre des outils permettant une plus grande prise en compte des enjeux de responsabilité sociale et environnementale dans les achats de l'EPT
- Participer et soutenir en tant qu'expert en commande publique les groupes de travail pour le Programme de Transformation des Achats (Modern'achats)
- Appuyer le Directeur de la commande publique dans l'animation du groupe de travail commande publique avec les communes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et la mise en œuvre de groupements de commandes ;
- Accompagner les services prescripteurs de l'expression de leurs besoins d'achat à la mise en œuvre d'une démarche d'identification (sourcing) et de comparaison (benchmarking) ciblée ;
- Appuyer les services opérationnels dans la négociation des offres ;
- Étudier et analyser les outils innovants d'achat public (marchés globaux, marchés de partenariat, marchés d'innovation...).
- Evaluer avec les services prescripteurs la qualité d'exécution des marchés par les titulaires.

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux en fonction de son expérience. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-2 Responsable mécénat et communication pour la Maison de la Photographie Robert Doisneau et le Lavoir numérique

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Sous l'autorité du directeur des deux équipements, le/la responsable mécénat et communication aura pour principales missions :

- Mécénat :
- Conduire le développement et le rayonnement de deux équipements dans le respect de leurs attributions et de leurs vocations
 - Impulser et de développer tout projet de partenariat et de promotion permettant de développer l'action, le rayonnement, la visibilité et la mise en réseau des deux équipements à l'échelle de l'EPT, de la région et du territoire national.

- Assurer la gestion et le suivi de ces partenariats dans leurs aspects administratifs ainsi que leur coordination au sein des deux équipements et avec les membres de l'équipe
 - Assurer les veilles d'appels à projets, bourses, prix, etc.
 - Initier et instruire les dossiers de demande de subventions
 - Rédiger les bilans annuels de développement 2.
- Communication (Avec le chargé des relations publiques des deux équipements et en étroite collaboration avec le service communication de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre) :
- Concevoir et produire les supports de communication de la Maison Doisneau et du Lavoir numérique (prints et internet)
 - Concevoir les stratégies de communication, les outils de veille, de promotion et de présence via réseaux sociaux
 - Participer à la conception des dossiers de presse
 - Promouvoir les différents événements (expositions, programmation cinéma, concert, actions pédagogiques, résidences, etc.)

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience

acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux en fonction de son expérience. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-3 Chef.fe de projet PNRQAD du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Rattaché hiérarchiquement au responsable du secteur Habitat privé, travaillant en étroite collaboration fonctionnelle avec la Direction du développement local de la ville de Villeneuve Saint Georges, le/la chef.fe de projet PNRQAD du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges aura pour principales missions :

- Pilotage du PNRQAD :
- Etre référent de l'opération, assurer l'interface et la coordination des collectivités (villes et EPT) et des partenaires extérieurs du PNRQAD (EPA, Etat, bailleurs, etc.) ;
 - Elaborer et mettre à jour les outils de suivi : planning, tableaux des tâches, suivi financier, tableau programmatique ;
 - Organiser, animer les réunions de coordination et diffuser les éléments d'information du projet ;
 - Assurer un reporting de l'avancement des projets auprès de la Direction du développement local (interpellation sur les éventuels retards ou problématiques) ;
 - Etre l'interlocuteur privilégié de l'EPA concernant la conduite des opérations du PNRQAD ;
 - Solliciter les partenaires financiers du projet PNRQAD selon les engagements pris dans la convention et ses avenants ;
 - Mobiliser les services de la ville sur les différents sujets de l'opération.
 - Travailler en lien avec la Direction de la communication et intervenir en appui à la Direction de la vie des quartiers (appui à la mise en place d'une Gestion urbaine, sociale de proximité) ;
- Aide à la décision et gestion de la mise en œuvre des arbitrages :
- Organiser la gouvernance du dispositif
 - Préparer et participer à l'animation des rencontres avec les élus et/ou les partenaires extérieurs (EPA ORSA, bailleurs, EPF, SAF, ANRU, ANAH, services de l'Etat, etc.) en lien avec la directrice du développement local ;
 - Participer à l'évaluation de l'adéquation entre les objectifs définis, les moyens financiers et l'ingénierie mobilisables.
- Gestion de projets :
- Assurer le suivi post-opérationnel de l'OPAH renouvellement urbain et du pilotage de l'Opération de restauration immobilière (ORI).

- Etre en charge de l'évaluation des dispositifs, notamment celui de l'OPAH RU, pour cerner les résultats efficients sur le terrain et proposer éventuellement d'autres outils à mobiliser dans leur prolongement ;
- Préparer les documents pour les instances délibérantes de chaque collectivité.
- Mettre en œuvre et suivre les procédures administratives nécessaires à la libération des parcelles incluses dans les périmètres d'opérations.
- Analyser les projets d'actes notariés (protocoles d'accord, promesses de vente, actes authentiques...) et assurer le suivi de leur bonne exécution
- Réaliser des recherches juridiques
- Travailler en lien avec un chargé de mission habitat privé de l'EPT en charge, entre autres, de la mise en place d'un observatoire de l'habitat privé à Villeneuve Saint Georges.
- Participation à la dynamique de l'EPT sur la compétence habitat privé :
 - Apport d'expertise au sein du secteur habitat privé, notamment sur le volet curatif du traitement de l'habitat privé (ORI, opération d'aménagement visant la résorption de l'habitat insalubre, relogement des publics dans le cadre de ces opérations, etc.). Appui méthodologique des communes engagées dans ce type de projets.
 - Participation et interventions au Groupe de travail Habitat animé par la Directrice de pôle et à des ateliers transversaux ;
 - Contribution à la réflexion sur la mise en œuvre par l'EPT de sa compétence habitat et plus précisément sur la structuration du secteur habitat privé.

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-4 Chef.fe de projets « mobilités »

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux ou sur le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Sous l'autorité du directeur du pôle Développement urbain et Mobilités et intégré au sein d'une équipe de trois chefs de projets « mobilités », étant en charge de la conception et de la mise en œuvre des actions en matière de transports, déplacements et aménagements urbains qui leur sont liés, le/la chef.fe de projets « mobilités » aura pour principales missions :

- Piloter du Plan de mobilités de l'EPT en cours d'élaboration : mise en œuvre du plan d'actions, extension de la démarche aux antennes territoriales, évaluation des actions...
- Assurer une expertise sur le volet mobilités dans le cadre de la démarche pilotée en interne sur le Pôle d'Orly, visant à définir une stratégie d'intervention globale à l'échelle du pôle. Suivi des projets de transports structurants (évolution de l'Orlyval, TCSP, prolongement du T9, projet de gare TGV, pôles gares du Grand Paris Express...)
- Assurer l'appui et l'expertise sur le volet « mobilités » des projets urbains et NPNRU auprès des chefs de projet (participation aux ateliers thématiques, comités techniques...), notamment les NPNRU Grand Vaux à Savigny-sur-Orge et Viry (projet Tzen 4)
- Participer à la mission « GPE » associant différents pôles de l'EPT (développement économique, développement urbain et mobilités...)
- Participation à l'observatoire territorial sur le volet « mobilités », piloté par la DGA Prospective et projet de territoire
- Assurer la gestion des consignes à vélos sécurisées « Veligo » à Juvisy et Athis-Mons
- Participer à la restructuration du réseau de bus liée à la mise en service à l'horizon 2024/2025 de 10 gares du Grand Paris Express sur le territoire pilotée par Ile-de-France Mobilités
- Assurer le suivi de la vie des lignes de bus du territoire : relation transporteurs, aménagements et mobilier des points d'arrêt, navette de Morangis...

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux en fonction de son expérience. Son régime

indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-5 Chargé(e) de mission financements nationaux et européens

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Placé sous la responsabilité de la Cheffe de « Mission appels à projets et recherche de financements », le/la Chargé.e de mission financements nationaux et européens aura les missions suivantes :

- Veille, analyse et synthèse d'appels à projets nationaux (20%)
 - Assurer une veille stratégique sur les appels à projets nationaux et plus particulièrement sur ceux lancés par les acteurs privés via leur Fondation d'entreprise.
 - Analyser les différents appels à projets au regard des compétences exercées par l'EPT et les villes ainsi qu'au regard des projets portés par les acteurs privés et associatifs implantés sur le territoire.
 - Synthétiser les appels à projets afin de faciliter leur diffusion auprès des acteurs potentiellement concernés.
 - Intégrer des réseaux professionnels et participer aux événements (réunions, séminaires, groupes de travail) nationaux impulsés par ces réseaux.
 - Participer à la sensibilisation sur les appels à projets et la recherche de financements auprès des collègues des différentes directions de l'EPT.
 - Réaliser une évaluation de la mission veille, analyse et synthèse des appels à projets nationaux (construction d'indicateurs de réalisation (qualitatifs et quantitatifs)).
- Appui au montage de projet et à la construction de candidatures (30%)
 - Accompagnement des porteurs de projets potentiels.
 - Appui au montage de candidatures en réponse à des appels à projets nationaux et émanent plus particulièrement du secteur privé.
 - Appui à la recherche d'éventuels partenaires et financements dans le cadre de la construction de candidatures ou de la réalisation de projets opérationnels
- Appui au suivi de la candidature territoriale Investissement Territorial Intégré Seine Amont 2015- 2020 (40 %)
 - Accompagnement des porteurs de projets (remontée et montage de projets, préparation des demandes de subventions, réunions, visites sur site, etc.) ;
 - Suivi des projets intégrés à l'ITI Seine-Amont (rendez-vous de suivi, vérification du respect des obligations réglementaires, etc.) ;
 - Gestion administrative : création et mise en place d'outils de suivi nécessaires à la justification des dépenses (feuille d'épargne, agenda, calendriers, feuilles de paye, tableaux de suivi comptable, etc...) ; archivage des pièces justificatives ; création d'outils de mesure (tableaux de bord, bases de données « indicateurs » ; questionnaires, etc...).
 - Appui à l'organisation des différents comités de suivi des projets et de gouvernance (Cotech / Copil / Comité de sélection et de suivi)
 - Evaluation des projets : mise en œuvre du plan d'évaluation ; suivi des indicateurs et du cadre de performance.
 - Mise en œuvre du plan de valorisation et de communication défini par l'ITI ainsi que son suivi par les porteurs de projets (appliquer les obligations de publicité, mise à jour site internet, organisation des événementiels, etc..) ;
 - Participation à tous les travaux d'animation du réseau des ITI franciliens (échanges de bonnes pratiques) ainsi que ceux de la Région.
- Appui au suivi des appels à projets sur fonds européens (10%)
 - Mise en place d'une veille active sur les appels à projets européens (recherche, analyse, détermination d'un intérêt à répondre aux appels à projets européens) ;
 - Participation aux réseaux, séminaires européens ;
 - Suivi dans les mises en œuvre de candidatures européennes.
- Participation instances de coordination / réunion :

- Participation aux réunions techniques internes ou externes touchant aux missions du poste. Participation aux réunions de travail internes ou externes des dossiers traités en mode projet.
- Fonction de représentation de la Mission / du territoire lors d'initiatives organisées par des structures ou partenaires externes.
- La personne sera amenée dans le cadre de ses missions à se déplacer principalement sur l'Île de France.

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-6 Chargé(e) d'études « énergie »

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Placé.e sous la responsabilité du directeur du patrimoine bâti, le/la chargé(e) d'études « énergie » aura pour principales missions :

- Contrôler et optimiser les coûts de fonctionnement liés aux fluides et énergies
- Suivre et analyser des consommations des bâtiments et mettre en place d'une stratégie d'économie d'énergie à l'échelle de l'EPT.
- Suivre les marchés « énergies »
- Suivre les évolutions techniques et technologiques liées aux économies d'énergies
- Proposer des orientations (maîtrise et économies d'énergies) dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements en lien avec le coordinateur de secteur et le directeur du patrimoine bâti
- Établir un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments gérés par l'EPT
- Proposer un plan d'action et un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) à l'issue du diagnostic énergétique
- Réaliser des bilans d'exploitations annuel (combien et comment l'EPT consomme ? ratios, proposition de travaux d'améliorations,)
- Gérer les budgets fluides et énergies (établir les bons de commande, rapprochement des factures, etc...)
- Elaborer les budgets Fluides, (budget principal, budget supplémentaire, DM)
- Effectuer les demandes d'ouvertures de comptage
- Mettre en place une politique de changement de comportements
- Effectuer une veille sur les nouvelles technologies liées à la maîtrise et aux économies d'énergies
- Effectuer les recherches et démarches pour que l'EPT bénéficie des aides financières auquel il aurait droit auprès de l'ADEME, du département, de la Région, ...
- Travailler en étroite collaboration avec les coordinateurs de secteur et de pôle ainsi qu'avec les techniciens bâtiments

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux en fonction de son expérience. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-7 Référent.e entrepreneuriat EPT et chargé.e de relations entreprises secteur Val de Bièvre

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Placé sous la responsabilité du responsable accompagnement des entreprises et entrepreneuriat, au sein du Pôle développement économique de Direction générale adjointe

développement territorial, le/la référent.e entrepreneuriat EPT et chargé.e de relations entreprises secteur Val de Bièvre aura les missions suivantes :

- Mission transversale : Référent.e entrepreneuriat
 - Animation et coordination d'un groupe de travail entrepreneuriat : 2 chargé(e)s de mission entrepreneuriat territorialisé(e)s.
 - Elaboration et suivi des conventions de partenariat avec les partenaires dans ce domaine.
 - Être référent des acteurs de l'entrepreneuriat pour l'EPT.
 - Structuration de l'offre de services du territoire en lien avec celle de la Région « Entrepreneur Leader ».
 - Aider à la définition du rôle de l'EPT en matière d'entrepreneuriat (sensibilisation, amorçage, coordination des acteurs...) et développement de nouveaux partenariats favorisant l'émergence et l'accompagnement de projets innovants, en lien notamment avec les missions innovation et ESS.
 - Coordonner l'agenda des évènements et les actions de promotion transversales (Salon des entrepreneurs...).
 - Être en veille sur ce domaine (expertise).
 - Pilotage de la mise en œuvre de l'AAP « Entreprendre dans les QPV ».
 - Participation aux réunions de la coordination endogène.
- Mission territorialisée : Chargé.e de relations entreprises secteur Val de Bièvre
 - Référent de la relation entreprise sur les sept communes du secteur Val de Bièvre (en lien étroit avec les villes) : déploiement et promotion de l'offre de services du territoire.
 - Rdv et visites d'entreprises sur sollicitation (priorisation : entreprises de La Fabrique et grands comptes).
 - Identification des besoins des entreprises et mise en relation avec les personnes ressources expertes du pôle développement économique et emploi (appui RH, immobilier, innovation, emploi, ESS, aménagement économique...) ou des services des villes (services techniques...) et de l'EPT.
 - Valorisation du tissu économique et mise en relation d'entreprises avec la mission promotion et la direction communication de l'EPT.
 - Veille et alimentation du logiciel AGDE par la mise à jour des infos entreprises et outils de suivi (étude de l'évolution du tissu économique des villes en réponse notamment aux sollicitations des villes) en lien avec la mission observatoire économique.
 - Organisation et pilotage d'évènements locaux en lien avec les villes (petits déjeuners entreprise...).
 - Participation aux actions d'animation économique transversales (forums...) et lien avec les clubs d'entreprises locaux.
 - Participation aux réunions de coordination du secteur Val de Bièvre (1 / mois).
- Autres missions et tâches
 - Participation occasionnelle aux autres missions de la Direction : ESS, innovation, NPRU...
 - Contribution/participation aux évènementiels à l'échelle de l'EPT (assises du développement économique...).

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-8 Chargé.e de mission entrepreneuriat secteurs Seine-Amont et Val de Bièvre

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Placé sous la responsabilité du responsable accompagnement des entreprises et entrepreneuriat, au sein du Pôle développement économique de Direction générale adjointe développement territorial, le/la chargé.e de mission entrepreneuriat secteurs Seine-Amont et Val de Bièvre aura les missions suivantes :

➤ Missions générales

- Mettre en œuvre l'offre de services du territoire en matière de création d'entreprises sur les deux secteurs, en animant le réseau des acteurs de la création d'entreprises (suivi des conventions de partenariat en lien avec la Région) – budget – suivi et bilan statistique, rencontres régulières, nouveaux partenariats.
- Pré-accueillir des porteurs de projet.
- Veiller à la bonne articulation des actions dans le cadre du dispositif « Entrepreneur #Leader».
- Être référent entrepreneuriat dans le cadre des projets NPRU des deux secteurs.
- Faire de la veille sur les dispositifs d'appui à la création d'entreprises.
- Participer aux événements de l'EPT en faveur de l'entrepreneuriat : Salon des Entrepreneurs...
- Venir en appui au référent entrepreneuriat.
- Contribuer à la rédaction des conventions de partenariat.
- Participer aux réunions de coordination animées par le référent entrepreneuriat (tous les 15 jours).
- Accompagner les chargés de mission CitésLab sur les deux secteurs.
- Contribuer à harmoniser l'offre de services notamment sur le volet communication des équipements du territoire.
- Contribuer aux autres missions du pôle (Appui RH, Immobilier, ESS, Innovation, Promotion, Emploi, NPRU...).
- Alimenter l'outil de suivi des entreprises du territoire (AGDE) en lien avec l'observatoire économique et fiscal.

➤ Missions territorialisées

- Chargé(e) de mission entrepreneuriat secteur Seine-Amont :
 - o Mise en œuvre de l'offre de services du territoire en matière de création d'entreprises
 - o Animer le centre de ressources au sein du Centre de l'Entrepreneuriat en lien avec la ville d'Orly, la Cité des Métiers, et les autres équipements du territoire (La Fabrique, l'Hôtel 2 de Viry-Chatillon et Silver Innov') : organisation et suivi des actions partenariales, proposition et mise en œuvre d'actions en faveur de la création d'entreprises : programmation et organisation d'ateliers (8 par mois en moyenne), événementiel, animation du réseau des entrepreneurs (petits-déjeuners réseau), recherche de subventions et gestion locative en lien avec les services patrimoine et finances.
 - o Orientation et suivi des porteurs de projet et créateurs d'entreprise
 - o Pré-accueillir des porteurs de projet du secteur Seine-Amont élargi aux villes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Orly : diagnostic, orientation et suivi vers l'offre de services proposée par le territoire ou les partenaires en fonction des besoins.
 - o Communication et promotion
 - o Développer le lien et promouvoir l'offre de services auprès des villes du secteur.
 - o Participation aux projets transversaux
 - o Participer aux réunions de secteur (tous les 15 jours).
 - o Participer aux événements en lien avec l'entrepreneuriat (forums de l'emploi...).
- Chargé(e) de mission entrepreneuriat secteur Val de Bièvre
 - o Mise en œuvre de l'offre de services du territoire en matière de création d'entreprises : Animer le centre de ressources au sein de La Fabrique en lien avec les autres équipements du territoire (le Centre de l'Entrepreneuriat, l'Hôtel 2 de Viry-Chatillon et Silver Innov') : organisation et suivi des actions partenariales (permanences d'experts et des acteurs de l'appui à l'entrepreneuriat : chambres consulaires...), proposition et mise en œuvre d'actions en faveur de la création d'entreprises : programmation et organisation d'ateliers (8 par mois en moyenne), événementiel, animation du réseau des entrepreneurs... ; Participer aux comités d'agrément de La Fabrique ainsi qu'aux comités de sélection de VMAPI et de la couveuse BGE ADIL.

- Orientation et suivi des porteurs de projet et créateurs d'entreprise : Pré-accueillir des porteurs de projet du secteur (diagnostic, orientation et suivi vers l'offre de services proposée par le territoire ou les partenaires en fonction des besoins) ; Suivre les coworkers de La Fabrique en lien avec la directrice de l'équipement.
- Communication et promotion : Développer le lien et promouvoir l'offre de services auprès des villes du secteur. ; Contribuer à la rédaction du contenu éditorial de la newsletter de La Fabrique.
- Participation aux projets transversaux : Participer aux réunions de secteur (tous les mois) ; Participer aux événements en lien avec l'entrepreneuriat (forums de l'emploi...).

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

2-9 Chargé.e de mission relations entreprises – Secteur Grand Orly

Ce poste est proposé sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Placé sous la responsabilité du responsable accompagnement des entreprises et entrepreneuriat secteur Grand-Orly, au sein du Pôle développement économique de Direction générale adjointe développement territorial, le/la chargé.e de mission relations entreprises – Secteur Grand Orly aura les missions suivantes :

- Suivi des entreprises sur les villes du secteur Grand Orly
 - Référent de la relation entreprise sur les communes du secteur grand Orly hors Morangis et Viry-Châtillon (en lien étroit avec les besoins des villes) : déploiement et promotion de l'offre de services du territoire - identification des locaux disponibles, des projets d'implantations et/ou de développement d'entreprises : logique de 2 RDV à minima par semaine (priorisation grands comptes, zones d'activité et opérations d'aménagements ...)
 - Accompagnement et suivi du tissu économique : travail de terrain pour détecter les besoins ou problématiques rencontrées par les entreprises mise en relation avec les personnes ressources expertes du pôle développement économique et emploi (RH – innovation – RSE - immobilier ...) ou des services des villes (services techniques, ...) et du territoire.
 - Valorisation du tissu économique et mise en relation d'entreprises en lien avec la mission promotion et la direction communication à l'EPT
 - Veille et observatoire : alimentation du logiciel AGDE par la mise à jour des infos entreprises et outils de suivi– Étude de l'évolution du tissu économique des villes – réponse aux sollicitations de la ville
 - Mise en place d'actions d'animation économique, en lien avec la coordination endogène du territoire et les villes : Organisation et pilotage d'évènements locaux en lien avec les villes (petits déjeuners entreprise) ; Participation aux actions d'animation économique transversales et lien aux réseaux/clubs d'entreprises locaux.
 - Participation active aux réunions de coordination endogène et contribution sur le secteur Grand-Orly et participation aux réunions organisées par la coordination territoriale.
- Référent du volet économique des opérations d'aménagement
 - Contribution au volet économique des opérations d'aménagement en cours ou en projet : participation aux réunions communales sur chaque opération d'aménagement (mise en œuvre progressive), appui à la programmation ou à la mise en œuvre des opérations.
 - Accompagnement des entreprises, notamment à leur relocalisation dans le cadre des projets d'aménagement mobilisation et suivi du dispositif MODUE.
 - Participation active à la mission aménagement économique.

Dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté, l'agent doit être au minimum titulaire d'un diplôme permettant l'inscription au concours externe du grade cible (ou au regard expérience acquise). Son indice de rémunération est déterminé sur la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux. Son régime indemnitaire est défini dans les limites de celui accordé au cadre d'emplois des attachés territoriaux, en référence à celui d'un titulaire ayant des responsabilités identiques.

3- Avancements de grade

Il convient de modifier le tableau des effectifs pour pouvoir procéder à une mise en adéquation des postes en tenant compte des nominations par avancements de grade après avis de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Postes à modifier	Postes modifiés	Nombre
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	16
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	13
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe	Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe	2
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^e classe	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^e classe	24
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	10
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1
Animateur principal de 2 ^e classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1
Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	2
Attaché	Attaché principal	5
Attaché principal	Attaché hors classe	2
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2 ^e catégorie	Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1 ^{ère} catégorie	1
Directeur territorial	Attaché hors classe	1
Éducateur des APS	Éducateur des APS principal de 2 ^e classe	2
Professeur d'enseignement artistique classe normale	Professeur d'enseignement artistique hors classe	5
Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^e classe	5

4- Promotions internes

Considérant qu'il convient de modifier le tableau des effectifs pour pouvoir procéder à une mise en adéquation des postes existants et des postes à pourvoir, en tenant compte des nominations par promotions internes après avis de la Commission Administrative Paritaire compétente.

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Rédacteur principal de 2 ^e classe	TC	1	Création

Le poste d'origine (adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) sera supprimé à l'issue de la période de détachement pour stage dès titularisation de l'agent.

5- Conservatoires

Chaque année, le tableau des effectifs des conservatoires doit être mis à jour afin de répondre à l'évolution des effectifs des conservatoires et aux mouvements des enseignants des disciplines artistiques. La modification du volume horaire affecté à chaque professeur nécessite de mettre en conformité les contrats existants.

Grade	Temps de travail	Nombre de postes 2019-2020	Nombre de postes pourvus	Équivalent heures
PEA hors classe	16	24	22	352
PEA hors classe	12	1	1	12
PEA hors classe	8,5	1	1	8,5
PEA hors classe	8	1	1	8
PEA hors classe	5	1	1	5
PEA hors classe	4,5	1	1	4,5

PEA hors classe	3,5	1	1	3,5
PEA classe normale	16	46	44	704
PEA classe normale	14,5	1	1	14,5
PEA classe normale	13,5	3	3	40,5
PEA classe normale	13	1	1	13
PEA classe normale	12	5	4	48
PEA classe normale	11,5	1	1	11,50
PEA classe normale	11,08	1	1	11,08
PEA classe normale	11	3	2	22
PEA classe normale	10,5	1	1	10,5
PEA classe normale	9	3	3	27
PEA classe normale	8,5	1	1	8,5
PEA classe normale	8	2	2	16
PEA classe normale	7	1	1	7
PEA classe normale	6,75	1	1	6,75
PEA classe normale	6	2	2	12
PEA classe normale	5,5	5	4	22
PEA classe normale	5,25	1	1	5,25
PEA classe normale	5	3	3	15
PEA classe normale	4,75	1	1	4,75
PEA classe normale	4,25	1	1	4,25
PEA classe normale	4	5	5	20
PEA classe normale	3,5	2	2	7
PEA classe normale	3	3	3	9
AEA principal 1ère classe	20	39	37	740
AEA principal 1ère classe	18,5	2	2	37
AEA principal 1ère classe	18	1	1	18
AEA principal 1ère classe	17,5	2	2	35
AEA principal 1ère classe	17	1	1	17
AEA principal 1ère classe	16,5	1	1	16,5
AEA principal 1ère classe	16	3	3	48
AEA principal 1ère classe	15,5	3	3	46,5
AEA principal 1ère classe	15	3	3	45
AEA principal 1ère classe	14,75	1	1	14,75
AEA principal 1ère classe	14,5	1	1	14,5
AEA principal 1ère classe	14	1	1	14
AEA principal 1ère classe	12	3	3	36
AEA principal 1ère classe	11,5	2	2	23
AEA principal 1ère classe	11	3	3	33
AEA principal 1ère classe	10	3	2	20
AEA principal 1ère classe	8,5	3	3	25,5
AEA principal 1ère classe	8	2	2	16
AEA principal 1ère classe	7,25	1	1	7,25
AEA principal 1ère classe	7	2	2	14
AEA principal 1ère classe	6,5	1	1	6,50
AEA principal 1ère classe	6	6	5	30
AEA principal 1ère classe	5	5	5	25
AEA principal 1ère classe	4,5	1	1	4,5

AEA principal 1ère classe	4	1	1	4
AEA principal 1ère classe	3	5	5	15
AEA principal 1ère classe	2	2	2	4
AEA principal 2e classe	20	23	21	420
AEA principal 2e classe	19,50	1	1	19,50
AEA principal 2e classe	19	1	1	19
AEA principal 2e classe	18,75	2	2	37,5
AEA principal 2e classe	18	2	2	36
AEA principal 2e classe	17,5	1	1	17,5
AEA principal 2e classe	16,25	1	1	16,25
AEA principal 2e classe	16	9	7	112
AEA principal 2e classe	15,5	3	3	46,5
AEA principal 2e classe	15	4	4	60
AEA principal 2e classe	14	6	5	70
AEA principal 2e classe	13,5	2	2	27
AEA principal 2e classe	13	3	3	39
AEA principal 2e classe	12,5	1	1	12,5
AEA principal 2e classe	12,08	1	1	12,08
AEA principal 2e classe	12	3	3	36
AEA principal 2e classe	11,5	2	2	23
AEA principal 2e classe	11,25	1	1	11,25
AEA principal 2e classe	11	6	5	55
AEA principal 2e classe	10,5	2	2	21
AEA principal 2e classe	10,25	1	1	10,25
AEA principal 2e classe	10	3	3	30
AEA principal 2e classe	9,5	1	1	9,5
AEA principal 2e classe	9,25	1	1	9,25
AEA principal 2e classe	9	7	6	54
AEA principal 2e classe	8,75	2	2	17,5
AEA principal 2e classe	8	8	7	56
AEA principal 2e classe	7,75	1	1	7,75
AEA principal 2e classe	7,5	4	4	30
AEA principal 2e classe	7,25	1	1	7,25
AEA principal 2e classe	7	6	6	42
AEA principal 2e classe	6,67	1	1	6,67
AEA principal 2e classe	6,5	2	2	13
AEA principal 2e classe	6,25	1	1	6,25
AEA principal 2e classe	6	9	8	48
AEA principal 2e classe	5,75	2	2	11,5
AEA principal 2e classe	5,5	5	5	27,5
AEA principal 2e classe	5,25	2	2	10,5
AEA principal 2e classe	5	5	5	25
AEA principal 2e classe	4,5	5	5	22,5
AEA principal 2e classe	4,25	2	2	8,5
AEA principal 2e classe	4	8	7	28
AEA principal 2e classe	3,5	2	2	7
AEA principal 2e classe	3	4	4	12
AEA principal 2e classe	2,5	2	2	5

AEA principal 2e classe	2	2	2	4
AEA	20	2	1	20
AEA	16	1	1	16,25
AEA	14	2	2	28
AEA	13	1	1	13
AEA	12	2	2	24
AEA	10,75	1	1	10,75
AEA	10,5	1	1	10,5
AEA	10	1	1	10
AEA	9	2	2	18
AEA	8,5	1	1	8,5
AEA	8	3	3	24
AEA	7,66	1	1	7,66
AEA	7	3	3	21
AEA	6,5	1	1	6,5
AEA	6	4	3	18
AEA	5,75	1	1	5,75
AEA	5,5	1	1	5,5
AEA	5	8	7	35
AEA	4,83	1	1	4,83
AEA	4,5	1	1	4,5
AEA	4,25	1	1	4,25
AEA	4	3	3	12
AEA	3,5	4	4	14
AEA	3	1	1	3
AEA	2,5	1	1	2,5
AEA	2	4	4	8

6- Ouverture de postes

- Mode de gestion de l'assainissement sur les communes de Juvisy-Sur-Orge, Morangis et Savigny-sur-Orge

En application de la délibération n°2019-06-29_1484 portant choix du mode de gestion de l'assainissement sur les communes de Juvisy-Sur-Orge, Morangis et Savigny-sur-Orge, les grades suivants sont à ouvrir :

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Technicien principal de 2 ^e classe	TC	3	Ouverture
Technicien	TC	1	Ouverture

- Ville d'Orly : suite transferts

- Dans le cadre de la création de l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre (décret n° 2015-1665 du 11 décembre 2015) et des transferts de compétences des villes concernées vers cette nouvelle collectivité, la ville d'Orly souhaite transférer un agent qui était déjà mis à disposition de l'EPT à hauteur de 10% de son temps de travail. Or, pour un meilleur pilotage des grands projets urbains qui relève du champ de compétence du territoire, la commune d'Orly souhaite que l'agent puisse être transféré à l'EPT, en qualité de directeur de projets, à temps plein. Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir au tableau des effectifs le grade d'ingénieur hors classe correspondant à la situation statutaire de l'agent concerné.

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Ingénieur hors classe	TC	1	Ouverture

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence de renouvellement urbain et du financement des postes par l'ANRU, chaque équipe de renouvellement urbain faisant l'objet d'un financement de l'ANRU doit avoir un poste identifié à l'EPT. Cette disposition est reprise dans une convention cadre de renouvellement urbain à l'échelle de l'EPT sur lequel l'EPT doit se prononcer au Conseil du 17 décembre 2019. Pour ce faire, il est nécessaire d'ouvrir au tableau des effectifs le grade d'attaché correspondant à la situation statutaire de l'agent concerné.

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Attaché	TC	1	Ouverture

➤ Déprécarisation de l'emploi dans les ludothèques du Val et de La Marelle

Depuis leur création, l'offre de services et les activités de la ludothèque du Val et de la ludothèque La Marelle ne disposent pas des ressources en personnel en cohérence avec les besoins de cette politique publique.

Pour répondre au volume d'activités réel (accueil tout public, accueil des scolaires, du périscolaire, des groupes d'adultes, actions partenariales), il est nécessaire de prévoir la création de postes permanents. Les postes actuels en CDD dits « d'accroissement temporaire d'activité » ne permettent pas de répondre aux besoins des ludothèques dans le cadre d'un fonctionnement habituel et permanent.

Dans ces conditions, la déprécarisation des personnels sera neutre budgétairement.

Il convient ainsi d'ouvrir les grades suivants :

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Adjoint d'animation	TC	5	Ouverture

➤ Pole déchets / secteur sud : Service Allo Récup

Le service Allo Récup', en place depuis la fin d'année 2015, propose aux riverains une collecte d'objets réemployables, sur le domaine public : à défaut de se rediriger vers une collecte traditionnelle des encombrants destinés à l'enfouissement, les riverains peuvent faire le choix d'évacuer leurs objets encore en bon état vers une filière de réemploi à savoir, la Recyclerie des Portes de l'Essonne, située à Athis-Mons : les riverains peuvent ainsi donner une seconde vie à leurs biens, favorisant la réduction des déchets conformément avec les objectifs du programme de réduction des déchets de notre établissement en cours d'approbation par le Conseil Territorial.

Le service Allo Récup' est aujourd'hui externalisé auprès de la Régie des Quartiers Les Portes de l'Essonne, RQPE, au travers d'un marché public d'insertion professionnelle dont l'échéance arrive au 31 décembre 2019. Ce prestataire emploie 4 opérateurs, hors encadrant. Le travail est encore en cours de construction avec la RQPE, notamment de définition de leur projet associatif en lien étroit avec l'organisation de la Recyclerie, dont la RQPE assure par ailleurs la gestion ; mais pour des soucis d'efficience de service notamment et de cadrage juridique, il a déjà été acté de ne pas reconduire le marché afférent et d'en faire assurer les missions par la régie EPT. Les agents de cette régie seront placés sous la responsabilité du Coordinateur de l'unité des bacs, qui deviendrait ainsi Coordinateur de la régie des bacs et du service Allo Récup'.

La dépense de personnel liées à ces recrutements sera compensée par la non reconduction du marché à la Régie des Quartiers des Portes de l'Essonne au titre de la prestation Allo Récup'.

Il convient ainsi d'ouvrir les grades suivants :

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Adjoint technique	TC	3	Ouverture

➤ Pole déchets / secteur sud : Dépôts sauvages

Le ramassage des dépôts sauvages est assuré en régie depuis 2016 avec un effectif fixe de 13 agents (4 chauffeurs poids lourds et 9 agents de régie). Les agents sont organisés en plusieurs équipages (4 équipages camion « plateau » et deux équipages poids lourds). L'objectif donné est de parcourir l'intégralité des voies de chacune des six villes du secteur sud et de ramasser à J0 ou +1 les dépôts signalés (dépôts constatés par nos services, par les services municipaux ou par les usagers, dépôts souvent dangereux du fait de leur qualité ou de leur quantité). Pour ce faire, chaque équipage doit quotidiennement parcourir un circuit dédié, circuits composés de points

récurrents. Ces circuits organisés sont réalisés sur la première moitié de journée. En seconde partie de journée, les équipages se chargent des différents signalements situés hors circuits. L'année 2017 voit le nouveau marché de collecte entrer en œuvre, avec une nouvelle prestation à savoir, la collecte des encombrants sur rendez-vous : nouvelle prestation, sans moyen supplémentaire alloué au service, que ce soit pour la gestion des appels ou l'augmentation des dépôts sauvages, dont on fait ici le constat. Depuis 2018, les signalements, des urgences, passent en priorité des circuits : le travail des équipages est désorganisé et les villes ne sont plus parcourues dans leur intégralité. Pour réaliser les missions prévues, il convient ainsi d'ouvrir les grades suivants :

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Adjoint technique	TC	3	Ouverture

➤ Pole déchets / secteur sud : Service collecte

Les référents de collecte réalisent des missions de suivi terrain, que ce soit sur la pré-collecte et la collecte, mais également, dans une moindre mesure, des tâches administratives (rapport, accueil téléphonique, saisie indicateurs...). Afin d'assurer leurs missions de façon efficace, ces agents doivent être encadrés par un coordinateur qui aura pour rôle de planifier et d'assurer leur suivi quotidien. Actuellement, c'est la responsable de site en charge de la collecte qui assure l'encadrement de ces agents mais qui, en raison de sa charge de travail, ne peut assurer un suivi quotidien. Pour réaliser les missions prévues, il convient ainsi d'ouvrir le grade suivant :

Grades	Temps de travail	Nombre de poste	Commentaires
Adjoint administratif	TC	1	Ouverture

DELIBERATION

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 53 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu le budget de l'Établissement Public Territorial et notamment son chapitre 012 ;

Vu le tableau des effectifs de l'Établissement Public Territorial Grand Orly-Seine-Bièvre ;

Entendu le rapport de Monsieur le président et sur sa proposition,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve la modification du tableau des effectifs de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre ainsi qu'il est présenté en annexe.
2. Autorise pour le poste de chargé.e de commande publique, pour le poste de responsable mécénat et communication pour la Maison de la Photographie Robert Doisneau et le Lavoisier numérique, pour le poste de chef.fe de projets « mobilités », pour le poste de chargé.e de mission financements nationaux et européens, pour le poste de chargé(e) d'études "énergie", pour le poste de référent.e entrepreneuriat EPT et chargé.e de relations entreprises secteur Val de Bièvre, pour le poste de chargé.e de mission entrepreneuriat secteurs Seine-Amont et Val de Bièvre, pour le poste de chargé.e de mission relations entreprises – Secteur Grand Orly, et pour le poste de chef.fe de projet PNRQAD du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges, le recrutement d'agents contractuels dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté sur un poste ouvert à recrutement à l'issue d'un délai de six semaines à compter de la déclaration de vacance ou de création d'emploi, ce dernier pourrait être pourvu par un agent contractuel selon les conditions suivantes :

- Correspondance du grade attribué avec les missions à réaliser
 - Recrutement sur le fondement de l'article 3-2 (ou 3-3 selon la nature des missions pour un emploi afférent à la catégorie hiérarchique A)
 - Détention des niveaux de diplômes requis (ou au regard expérience acquise)
 - Rémunération afférente à l'emploi fixée par référence aux grilles indiciaires de référence, par rapport au niveau de rémunération qui serait celui d'un titulaire d'expérience (ancienneté) équivalent pour des responsabilités identiques, soit une rémunération calculée sur la grille du grade de référence et comprise entre l'échelon 1 et l'échelon terminal selon l'ancienneté à considérer.
3. Précise que le nouveau tableau des effectifs est ainsi modifié au 1^{er} janvier 2020.
 4. Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours.
 5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 43



A Vitry-sur Seine, le 26 décembre 2019
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture et publiée le 27
décembre 2019

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Annexe - Conseil Territorial du 21 décembre 2019

Tableau des effectifs

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	Effectif ancien	Effectif nouveau	Dont temps non complet	Postes pourvus
EMPLOI DE CABINET		2	2	0	2
Collaborateur de cabinet	A	2	2	0	2
EMPLOI FONCTIONNEL		8	8	0	8
Directeur général des services	A	1	1	0	1
Directeur général adjoint	A	7	7	0	7
FILIERE ADMINISTRATIVE		483	486	8	411
Administrateur général	A	1	1	0	1
Administrateur hors classe	A	2	2	0	2
Administrateur	A	4	4	0	1
Directeur territorial	A	6	5	0	4
Attaché hors classe	A	3	6	0	5
Attaché principal	A	23	25	0	22
Attaché	A	133	130	0	113
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	16	16	0	13
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	21	27	0	24
Rédacteur	B	56	51	0	40
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	40	53	0	52
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	64	67	0	55
Adjoint administratif	C	114	99	8	79
FILIERE TECHNIQUE		523	534	6	479
Ingénieur en chef hors classe	A	2	2	0	1
Ingénieur en chef	A	5	5	0	3
Ingénieur hors classe	A	0	1	0	1
Ingénieur principal	A	33	33	0	31
Ingénieur	A	32	32	0	21
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	10	11	0	11
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	19	22	0	20
Technicien	B	34	34	0	26
Agent de maîtrise principal	C	42	42	0	39
Agent de maîtrise	C	33	30	0	22
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	36	46	0	45
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	71	84	0	80
Adjoint technique	C	206	192	6	179
FILIERE ANIMATION		16	21	0	15
Animateur principal 1 ^{ère} classe	B	1	2	0	2
Animateur principal 2 ^e classe	B	1	0	0	0
Animateur	B	3	3	0	2
Adjoint animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	2	0	2
Adjoint animation principal 2 ^{ème} classe	C	5	5	0	5

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

Adjoint animation	C	5	9	0	4
FILIERE SPORTIVE		98	98	6	91
Conseiller des APS	A	2	2	0	1
Éducateur des APS principal 1ère classe	B	13	13	0	12
Éducateur des APS principal 2ème classe	B	16	18	0	16
Éducateur des APS	B	63	61	3	58
Opérateur des APS Principal	C	1	1	0	1
Opérateur des APS qualifié	C	3	3	3	3
FILIERE CULTURELLE <i>(secteur patrimoine/bibliothèque)</i>		115	115	0	103
Conservateur	A	2	2	0	1
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	1	0	1
Attaché de conservation du patrimoine	A	3	3	0	1
Bibliothécaire principal	A	1	1	0	1
Bibliothécaire	A	6	6	0	4
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	7	8	0	6
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	27	28	0	24
Assistant de conservation	B	14	13	0	12
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	12	15	0	15
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	15	14	0	14
Adjoint du patrimoine	C	27	24	0	24
FILIERE CULTURELLE <i>(secteur enseignement artistique)</i>		450	450	300	426
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1ère catégorie	A	2	3	0	3
Directeur d'établissement d'enseignement artistique 2e catégorie	A	1	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	31	35	6	33
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	103	89	47	84
Assistant d'enseignement principal 1ère classe	B	108	102	59	99
Assistant d'enseignement principal 2ème classe	B	132	169	138	158
Assistant d'enseignement artistique	B	73	52	50	49
FILIERE POLICE		3	3	0	0
Brigadier chef principal	C	2	2	0	0
Gardien-brigadier de police municipale	C	1	1	0	0
FILIERE MEDICO SOCIALE		9	9	1	7
Psychologue	A	2	2	0	1
Conseiller socio-éducatif	A	1	1	0	1
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	0	2	0	2
Assistant socio-éducatif de 1ère classe	A	4	2	0	1
Assistant socio-éducatif de 2nde classe	A	1	1	0	1
Agent social principal de 2e classe	C	1	1	0	1
AUTRES		4	4	0	3
contrat emploi avenir	C	1	1	0	1
Emploi spécifique		3	3	0	2

Établissement Public Territorial **Grand-Orly Seine Bièvre**

TOTAL		1711	1730		1545
--------------	--	------	------	--	------

